



*Dans le dernier numéro de notre bulletin municipal, je vous faisais part du projet de réforme des collectivités territoriales et des craintes qu'il pouvait susciter.*

*Ce projet de loi vient d'être adopté par les deux assemblées et un communiqué de l'Association des Maires de France nous en livre la teneur. Voici ce qu'il faut retenir de cette loi et qui nous concerne directement :*

- ✓ *les règles de représentation des communes dans les communautés de communes restent basées sur l'accord local : c'est-à-dire que nous ne changerons pas pour un système proportionnel qui serait désavantageux pour les petites communes au profit des grandes.*
- ✓ *Le caractère facultatif du transfert du pouvoir de police : ce qui signifie que le maire garde ses pouvoirs de police laissant ainsi à la commune toute son autonomie.*

*Pour reprendre les propos du Président de l'AMF, nous pouvons dire que « les communes sont aujourd'hui confortées » dans leur statut.*

*Il faut cependant relativiser cet optimisme en n'oubliant pas qu'il devient de plus en plus difficile de gérer une commune avec la suppression progressive des services de l'Etat (par exemple de la DDE) qui apportent une aide technique et avec la diminution progressive des capacités financières municipales au regard de l'augmentation des charges qui pèsent sur le budget municipal.*

*Toutes ces difficultés sont amoindries par le caractère passionnant qu'est la gestion d'une commune et ne doivent pas nous laisser aller à un pessimisme ambiant : nous devons croire en la force de nos communes !*

*Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.*

### Une rencontre des élus du Canton avec Christian Paul, député de la Nièvre

Christian Paul a souhaité rencontrer (le 29 octobre dernier) les élus de notre canton pour échanger sur nos projets communaux, écouter les sujets qui nous préoccupent et nous parler de l'avenir de nos territoires ruraux.

Deux points forts sont ressortis de ces échanges :

- ✚ l'absolue nécessité de conserver une proximité étroite avec les citoyens
- ✚ et l'importance primordiale de désenclaver notre région par le renfort des communications, routes, trains, autocars ... mais aussi par les Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information (NTIC), réseaux téléphonie mobile, internet ...

Nous avons également reçu le message très clair qu'il faudra de plus en plus compter sur nos propres forces pour nous développer.

# Vie de la Commune

## Inauguration des travaux

Le dimanche 24 octobre dernier, le Maire et le Conseil municipal ont convié les Asnoisiens à l'inauguration des travaux de la mairie, autour d'un sympathique apéritif.

Ces travaux ont concerné **la toiture** dont la réfection totale datait d'une centaine d'années. Il a été décidé de la refaire à l'identique, c'est-à-dire en petites tuiles et cela a été l'occasion de retrouver les lucarnes en forme de « chapeau de gendarme » qu'elles avaient perdue au cours des différents travaux de réparation.



Mais cela a été également l'occasion de remettre en état **la cloche** qui ne fonctionnait plus depuis une bonne dizaine d'années.

Profitons de cette opportunité pour parler un peu de l'histoire de cet édifice : construit au XVI<sup>e</sup> siècle, le bâtiment dépendait sous l'Ancien Régime du Château d'Asnois : il était le siège du fermier des terres des seigneurs. Dans les années 1830, le maire, Christophe Perrève, demande que la commune puisse y installer une salle de mairie puisque, jusque là, il n'y avait pas de lieu dédié à cette fonction ... et depuis lors, le bâtiment est devenu la Mairie et, pendant plus d'un siècle, il a également abrité l'école (jusqu'en 1976) et le logement de l'instituteur.

**Le moment fort de notre petite fête d'inauguration a d'ailleurs été lorsque la cloche a retenti à nouveau et bon nombre de présents ont ressenti une jolie émotion en se rappelant l'époque « du bon vieux temps » où ils étaient écoliers à Asnois ...**

## La ZDE



### Zone de Développement Eolien

Comme vous avez pu le lire dans la presse locale, le Préfet de la Nièvre, par arrêté, a émis un avis défavorable pour la création d'une Zone de Développement Eolien sur la Communauté de Communes de Tannay.

Cela ne signifie pas pour autant que le projet est abandonné et encore moins non faisable. Cet arrêté précise que le dossier de demande de ZDE doit être revu afin que l'impact paysager de la ZDE soit mieux pris en compte. De plus, une étude de ZDE en commun avec la communauté de communes de Brinon sur Beuvron est en cours de réflexion. Il appartient désormais à la Communauté de Communes de Tannay de retravailler le dossier en partenariat avec la société Eole Res.

## Enquête publique relative à la demande d'autorisation de procéder à la réhabilitation du barrage de Pannecièrre

Une enquête publique est ouverte du 29 novembre 2010 au 13 janvier 2011 inclus. Le dossier est consultable en Mairie aux heures d'ouverture.

## Cela s'est passé cet été à Asnois

## de la Mairie

Quant à la cloche, c'est encore le maire de l'époque, Christophe Perrève, qui en 1838, demande au Conseil de voter une somme de 250 F pour son acquisition : pour l'église, l'école et pour le village en cas d'accident. Mais, cassée, elle doit être remplacée en 1847 par celle qui existe aujourd'hui. Sur la cloche, on peut voir, outre la marque des fondeurs, de belles décorations florales ainsi qu'une inscription « *Fondue le 10 août 1847 par les soins et sous l'administration de M. Perret Maire et du Conseil municipal de la Commune d'Asnois* ». A ce propos, il convient de corriger l'erreur des fondeurs : il s'agit de Christophe Perrève (et non Perret), soldat de Napoléon 1<sup>er</sup> et maire durant 21 ans (1831-1852) et qui a fait beaucoup pour Asnois. Il est inhumé dans le cimetière communal.

***Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pu se déplacer pour partager ce moment et aussi à l'entreprise Pousseaux Bâtiment qui a réalisé les travaux avec beaucoup de professionnalisme.  
« Et dernier petit clin d'œil à l'histoire : la remise en état de la cloche a été offerte par l'entreprise ».***



### Feux de la Saint Jean :

**Le 12 juin**, pour la 9<sup>e</sup> édition, les « metteurs d'feu » ont récidivé ! Après la succulente pierrade préparée par les

bénévoles de l'Association du Comice de Tannay, les groupes musicaux « les Chaises vides », « Armaez » et « Why not » ont animé la soirée en attendant la nuit totale pour embraser l'imposant bucher haut de plus de 4 mètres. Soirée une fois de plus totalement réussie qui a réuni de très nombreux Asnoisiens auxquels s'étaient joints des habitants des bourgs et villages voisins.

... Mais d'où vient cette tradition ? Repris par les chrétiens, les feux de la Saint Jean auraient été copiés sur les rites celtes et germaniques de bénédiction des moissons. Ces rites *seraient* eux-mêmes dérivés du culte moyen-oriental de Baal ; on retrouve également le culte du feu associé au solstice d'été en Chine, en Turquie, dans les rites vaudous, ou encore chez les Incas .... On voit ainsi que le solstice d'été a été fêté

en de nombreux endroits et de tous les temps. On célèbre la renaissance et la fertilité. C'est la journée la plus longue de l'année : c'est l'apothéose du cycle solaire. L'élément Feu est également associé à cette fête : il symbolise l'énergie, l'action, la spiritualité ...

Dès la plus haute antiquité, l'homme a attribué des pouvoirs au soleil, porteur d'énergie sous forme de lumière et de chaleur. La fête de la Saint Jean reprend donc des traditions préchrétiennes : du temps de Clovis (fin du V<sup>e</sup> siècle), on transformera la tradition du feu de joie en célébration de la naissance de Saint Jean Baptiste (celui qui a baptisé le Christ qui sera - pour les chrétiens- la « lumière du monde »).

Après les années de guerre, en France, cette tradition s'était quelque peu perdue mais aujourd'hui, elle semble renaître et retrouver toute sa vitalité.



Fête nationale : **Le 13 juillet au soir**, le traditionnel et surtout très fameux feu d'artifice attire toujours un public impressionnant. La fête s'est poursuivie tard dans la nuit autour du bar et -pour les plus gourmands- de délicieuses crêpes le tout, au rythme endiablé du bal disco. Le lendemain **après-midi, 14 juillet**, se sont déroulées les non moins traditionnelles retrouvailles des Asnoisiens autour d'un verre de vin local et des jeux ont été proposés aux petits et aux grands ...

Concert en l'Eglise de Saint Loup : **Le 23 juillet**, Vivaldi, Bach, Villa-Lobos, Tchaïkovski, ... violoncelle, harpe et chant ont enchanté notre petite église le temps d'une belle soirée d'été ... le tout clôturé bien évidemment par l'incontournable « verre de l'amitié » avec les artistes et le public. Espérons que cette belle initiative pourra se renouveler l'an prochain pour réunir un plus grand nombre encore d'Asnoisiens autour de la musique. Un grand merci et surtout un immense bravo à Claire Lefur à la harpe, à Jean Barthe au violoncelle et à Magali Osty au chant ainsi qu'à l'Association des Amis de Tannay qui a permis ce spectacle.

Fête de la Saint Loup : **Le 25 juillet**, Fête patronale du village, avec un déjeuner champêtre, concocté par la Maison Macadret, qui a réuni plus de 200 convives, suivi d'un bal gratuit animé par notre ami, Patrick Robin. Ambiance et bonne humeur étaient évidemment au menu de cette journée. Un grand cru encore cette année.

Rappelons à cette occasion qui était Saint Loup (ou Saint Leu) dont la fête est célébrée le 29 juillet :

Né à Toul vers 383, il entre au service du gouverneur Germain d'Auxerre, puis se marie avec Piméniole, sœur de Saint Hilaire d'Arles. Après 7 ans de mariage,



les époux choisissent de devenir moine et moniale. Loup est tout d'abord moine à Lérins puis devient **évêque de Troyes** en 426. Il réunit un concile dans sa cité et il est choisi par ses pairs, avec Germain d'Auxerre, pour aller prêcher en Grande-Bretagne contre l'hérésie qui s'y était propagée. Les 2 évêques passent par Nanterre et y rencontrent la jeune Sainte Geneviève et la consacrent à Dieu. En 451, Geneviève à Paris et Loup à Troyes protègent héroïquement leur cité contre Attila et son armée. Mais en Champagne, le pays est ravagé après le passage des Huns et Loup doit se retirer : il passe deux années au Mont Lانسaine (près de Troyes) et deux autres à Mâcon où on le crédite de plusieurs miracles. Il reprend enfin possession de son siège épiscopal et meurt à Troyes en 478. En 570, les rois Gontran et Chilpéric viennent sur son tombeau pour se jurer une paix réciproque.

Gravure de Gerhard de Jode : Saint Loup évêque de Troyes suppliant Attila d'épargner la ville et sa région (XVI<sup>e</sup> siècle)

Sources Internet : \* asnois.free.fr \* wikipedia.org \* introibo.fr \* sav.org

### La bibliothèque

Notre bibliothèque vient de recevoir près de 200 nouveaux titres : des romans littéraires, policiers, historiques, d'aventures, ... des ouvrages pour tous les goûts et tous les âges ...

Les soirées d'hiver s'annoncent longues et nos amis les livres sont de merveilleux compagnons d'évasion.

Nous avons décidé d'élargir les horaires d'ouverture de la bibliothèque : désormais, pour sélectionner vos livres, vous pourrez passer à la Mairie :

- ✚ les lundis, de 9h00 à 11h30 -
- ✚ les vendredis, de 17h30 à 19h00 -
- ✚ Si vous préférez venir le samedi matin (ou à un autre moment), appelez le 06 87 29 24 74 pour prendre rendez-vous ou encore, contactez directement Mairie-Noëlle Gobillot.

### Le fleurissement de la Commune

Nous tenons à remercier très fort les personnes qui -durant l'été- ont entretenu nos parterres de fleurs (sur la Place, au carrefour de la ruelle de la Petite Argentine ...). Et dans le cadre de cette rubrique « fleurie », nous félicitons chaleureusement les gagnants du concours 2010 organisé par le Groupement Touristique des Vaux d'Yonne : Odette Deniaux, Marcel Deniaux, Jacky Gobillot et Alain Vialatte : un grand merci à vous de contribuer ainsi à l'embellissement de notre village.

### Le carnet d'Asnois

#### Elle nous a quittés

Le 9 avril 2010

Simone RODRIGUEZ

*Nous renouvelons à cette famille si éprouvée cette année nos très sincères condoléances.*

#### Ils se sont dit « oui »

Le 6 mai 2010

Frédérique CASTANIER & Mickaël COONE

*Nous présentons aux nouveaux époux toutes nos félicitations et formulons à leur attention tous nos souhaits de bonheur.*

## Asnois... au bon vieux temps !

*Saurez-vous dater cette photo et reconnaître les participants à ce sympathique mariage asnoisien ?*



Photo extraite du site d'Asnois <http://asnois.free.fr> (Bernard Cougnot)

Imprimé par nos soins